



Société de crédit financo,solution de paiement.

Par **dkdb**, le **23/12/2010** à **16:31**

Bonjour,

voilà mon problème,j'ai fais appel à la société financo pour un crédit renouvelable au mois de octobre avec le premier prélèvement pour le 4 novembre 2010 sauf que il y a quelque temps j'ai due faire opposition au près de ma banque pour que financo, encore eux, ne puisse me prélever. Maintenant que j'ai fais appel une fois de plus à eux au mois d'octobre,ils devaient me prélever en novembre le premier remboursement sauf que j'ai oublié de retirer l'opposition à ma banque envers financo et je viens de recevoir un appel de financo me disant que je leur devais les échéance de novembre et décembre d'un montant total de 580 euros. Je suis en tort je l'ai reconnu mais je ne peu payer cette somme d'un seul coup et ils me proposent de payer en 3 fois en plus de mes échéance a venir,se que je ne peu payer aussi. N'ayant pas d'autre solution à me proposer je fais appel à vous pour me renseigner si j'ai la possibilité d'une autre solution avec financo. Merci

Par **Marion2**, le **23/12/2010** à **17:24**

Bonjour,

Financo est déjà bien gentil de vous proposer un remboursement en 3 fois.

Si vous ne réglez pas, les intérêts vont augmenter de façon significative le montant emprunté.

De plus, sans règlement de ces 580€, FINANCO peut vous exiger l'intégralité de la somme empruntée.

Par **mimi493**, le **23/12/2010** à **22:14**

Mais s'ils avaient pu prélever, vous auriez bien payé les 580 euros, donc votre compte a cette somme en attente de prélèvement, non ?